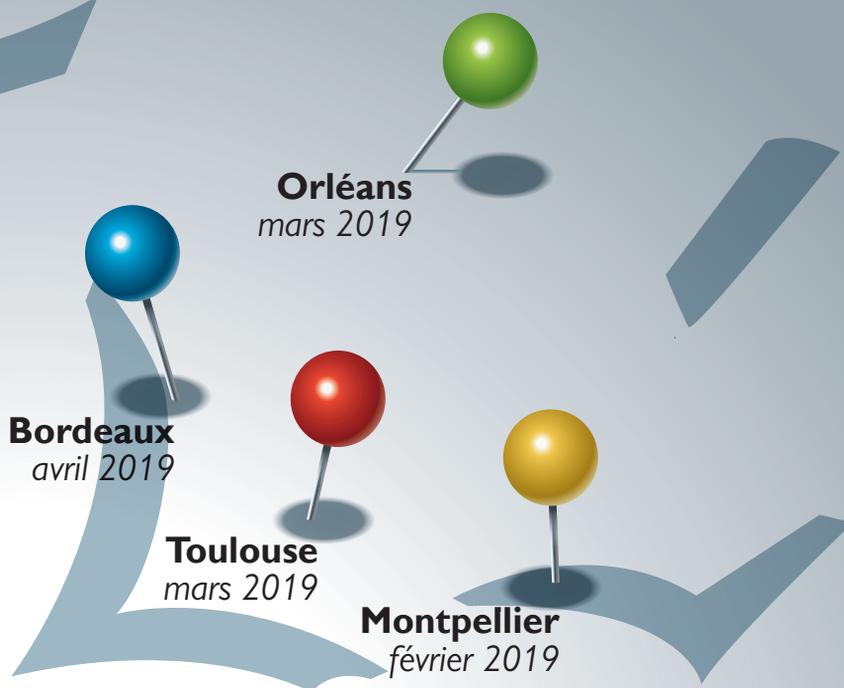


Formation APVF :

“ Les petites villes,
à l’approche des élections
municipales ”



4 demi-journées de formation en région - 3 heures

par Maître Philippe BLUTEAU,
avocat au Barreau de Paris, Cabinet Oppidum Avocats



Montpellier

Vendredi 1^{er} février 2019



Orléans

Vendredi 29 mars 2019



Toulouse

Vendredi 15 mars 2019



Bordeaux

Vendredi 17 mai 2019

Plan de la formation :

1. Appliquer la réforme des listes électorales dès 2019

1.1. La nouvelle procédure d'inscription :

- Le maire, au cœur de la nouvelle procédure
- La commission électorale, instance de contrôle

1.2. Les nouvelles conditions pour être inscrit sur les listes :

- Les nouvelles conditions de fond
- Le nouveau calendrier d'inscription

2. Adapter son comportement à l'approche des élections de mars 2020

2.1. Surveiller sa communication d' élu sortant :

- Identifier les campagnes de promotion interdites
- Adopter les bonnes pratiques pour les discours, dans les bulletins

2.2. Encadrer l'utilisation des moyens de la collectivité :

- Traiter les demandes de mise à disposition de salles
- Réglementer l'accès aux photographies, aux réseaux sociaux



Informations et inscriptions sur le site : www.apvf.asso.fr

Association des Petites villes de France

42, boulevard Raspail - 75007 PARIS - Tél. 01 45 44 00 83